



LETTRE D'ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BRASILIA

N° 51 – Semaines du 27 mars au 7 avril 2023

SOMMAIRE

Environnement & Climat

- ❖ Le nombre d'amendes environnementales augmente considérablement en 2023.
- ❖ M. Garo Batmanian est le nouveau directeur du Service Brésilien des Forêts (SFB).
- ❖ Les factures électroniques pour les ventes d'or renforcent la lutte contre l'orpaillage illégal.

Infrastructures & Transports

- ❖ L'ATP lance un guide de développement durable pour les opérations portuaires.
- ❖ Rempotée en 2022 par Aena, la concession de l'aéroport de Congonhas et de 10 autres terminaux devient effective.
- ❖ La *Ferrovias Malha Oeste* sera vendue aux enchères en janvier 2024.

Eau, Assainissement, Déchets

- ❖ 5,6 Mds BRL (1 Md EUR) seront consacrés à la dépollution du fleuve Tietê.

Et Aussi

- ❖ L'ancienne présidente Dilma Rousseff prend la tête de la « banque des BRICS ».

Amazonie & Biomes brésiliens

- ❖ La déforestation, au cœur de l'augmentation des émissions de GES du Brésil sur la dernière décennie.

– Suivi des chiffres sur la déforestation en Amazonie légale –

Environnement & Climat

Le nombre d'amendes environnementales augmente considérablement en 2023

Entre début janvier et mi-mars 2023, le nombre d'amendes environnementales -liées à la déforestation ou à d'autres crimes environnementaux- a augmenté de 169% en Amazonie, par rapport à la moyenne de la même période au cours des quatre années précédentes. L'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (Ibama) indique également que les saisies de biens et de produits liés à des crimes environnementaux dans le biome amazonien ont augmenté de 157% au cours de la même période.

Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte plus large de reprise de la lutte contre les crimes environnementaux et d'application effective des amendes. Ainsi, l'avocat général de l'Union fédérale, M. Jorge Messias, a approuvé le 20 mars dernier la collecte de 29,1 Mds BRL (5,2 Mds EUR) d'amendes environnementales imposées par l'Ibama, mais annulées par l'administration précédente pour prescription.

Ce montant pourrait représenter jusqu'à 183 000 infractions, l'équivalent de 84% des sanctions émises par l'Ibama pendant les quatre dernières années. (Articles [ici](#) et [ici](#))

M. Garo Batmanian est le nouveau directeur du Service Brésilien des Forêts (SFB)

Créé en 2006 sous la houlette du ministère de l'Environnement, cet organe dépendait sous l'administration précédente du ministère de l'Agriculture. Le Service Brésilien des Forêts est revenu, depuis le 1^{er} janvier dernier, sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Changement climatique dirigé par Mme Marina Silva.

Ses compétences portent sur les domaines suivants : concessions forestières et surveillance ; développement forestier ; et régularisation environnementale rurale. En mars 2023, le Secrétaire extraordinaire pour la lutte contre la déforestation et l'aménagement du territoire, M. André Lima, a annoncé un objectif, pour le SFB, de 2,9 millions d'hectares de forêts mises en concession.

Titulaire d'un doctorat en écologie de l'Université de Géorgie (Etats-Unis), M. Garo Batmanian a été entre 1996 et 2002 directeur général de WWF Brasil, contribuant directement à la mise en place de l'association au Brésil. Il a ensuite occupé plusieurs postes au sein de la Banque mondiale : expert environnement et coordinateur du *Pilot Program for the Conservation of the Forests* financé par le G7 (2004-2013), expert environnement et coordinateur d'un portefeuille de 10 projets, basé en Chine (2013-2019), et expert forêt, paysages et biodiversité et coordinateur de plusieurs projets dont le *Forest Action Plan* (2020-2022). Pendant ces expériences, il a en particulier beaucoup travaillé sur la question des marchés carbone. Consultant indépendant et associé senior de la Forest Trends Association dès 2022, il a été nommé en mars 2023 Directeur du SFB. (Articles [ici](#) et [ici](#))

Les factures électroniques pour les ventes d'or renforcent la lutte contre l'orpaillage illégal

Le Service fédéral des impôts a publié le 23 mars une mesure obligeant, dès juillet 2023, les opérateurs d'achat et de vente d'or à éditer des factures électroniques. Cette mesure s'insère directement dans la politique de lutte contre l'orpaillage illégal, en particulier dans le cadre de la crise humanitaire des Yanomamis. En plus d'impacts directs sur ces populations indigènes, l'extraction illégale d'or est responsable de la pollution des eaux et rivières,

en raison de l'utilisation de mercure, **et de la déforestation**. Selon l'Université fédérale du Minas Gerais (2021), **les activités minières pour la production d'or au Brésil auraient été à l'origine de la déforestation de près d'1,2 million d'hectares entre 2005 et 2015**. Par ailleurs,

l'extraction illégale minière aurait augmenté de 495% dans les réserves indigènes entre 2010 et 2020. Cette mesure devrait ainsi permettre, dès juillet, une **meilleure traçabilité des activités d'extraction d'or**, jusqu'alors exercées via des formulaires papiers. (Articles [ici](#) et [ici](#)).



Infrastructures & Transports

L'ATP lance un guide de développement durable pour les opérations portuaires

L'Association des Terminaux Portuaires Privés (ATP) vient de publier un *Guide des meilleures pratiques pour le développement durable portuaire : la stratégie ESG* (Environnement, Social et Gouvernance) élaboré en partenariat avec le groupe de recherche LabPortos de l'Université fédérale de Maranhão (UFMA), l'Association brésilienne des entités portuaires et fluviales (ABEPH) et la Confédération nationale des transports (CNT).

Parmi les meilleures pratiques, le guide identifie des orientations générales en matière environnementale, sociale et de gouvernance, elles-mêmes subdivisées en processus, programmes, orientations, politiques et partenariats. Peuvent par exemple être cités « **la mise en œuvre et l'encouragement de critères environnementaux dans le processus d'achat de produits et de services** » ou encore « **le recours à des navires aux combustibles de faible teneur en soufre** ».

Ce guide fait écho à la réglementation récemment adoptée par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), dans le cadre d'un objectif de **réduction de 40% des émissions de GES par les navires d'ici 2030** par rapport à 2008. Selon l'OCDE, **le fret maritime était responsable en 2020 de près de 3% des émissions mondiales de GES**, et pourrait s'élever à 17% d'ici 2050 sans évolution significative

du secteur. Cette **réglementation de la Convention internationale pour la prévention de la pollution des navires (MARPOL) contraint les compagnies maritimes à adopter une politique de décarbonation** de leurs flottes et, par là même, une **adaptation des infrastructures portuaires**. Quelques ports brésiliens font figures de précurseurs en matière environnementale. Par exemple, **le Port de Pecém est intégré dans le projet de hub d'hydrogène vert** du Complexe thermoélectrique de Pecém, dont l'investissement s'élève à plus de 5,9 Mds EUR (Article [ici](#)).

Remportée en 2022 par Aena, la concession de l'aéroport de Congonhas et de 10 autres terminaux devient effective

Dans le cadre du 7^{ème} tour des mises en concessions aéroportuaires, organisé **en août 2022**, le groupe **Aena Desarrollo Internacional**, détenu à 51% par le **gouvernement espagnol**, a remporté la concession d'un ensemble de **11 terminaux aéroportuaires** dans les Etats de São Paulo, du Mato Grosso do Sul, du Minas Gerais et du Pará. Ce **lot inclut notamment l'aéroport de Congonhas, deuxième aéroport du pays par les mouvements de passagers** et l'un des derniers grands terminaux aéroportuaires encore géré -en 2022- par Infraero, opérateur public historique.

Les 28 et 29 mars derniers, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) et l'entreprise publique

Infraero ont signé avec Aena le contrat de **concession** des 11 aéroports, qui rendra effectif, sous deux semaines, le **transfert de l'exploitation** au groupe espagnol. Si **les investissements attendus pour les 11 terminaux avoisinent 5,9 Mds BRL (plus d'un 1 Md EUR)** sur les 30 années de concession, **3,3 Mds BRL (597 M EUR)** concernent le **seul aéroport de Congonhas**. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

La *Ferrovía Malha Oeste* sera vendue aux enchères en janvier 2024

Reliant la ville de **Corumbá (Etat du Mato Grosso do Sul)** à **Mairinque (Etat de São Paulo)**, la *Ferrovía Malha Oeste* est une **voie ferrée de 1973 km dédiée au transport de marchandises** jusqu'au port de Santos. Après plusieurs années de blocage, le gouvernement fédéral a décidé d'une mise aux enchères, prévue pour janvier 2024. **Le contrat de**

concession devrait prévoir 18,1 Mds BRL (3,3 Mds EUR) d'investissements sur une durée de 60 ans - dont 16,4 Mds BRL (3 Mds EUR) au cours des 7 premières années de concession-, notamment pour le remplacement de rails, l'achat de locomotives ou encore la rénovation de gares de manœuvre. **D'ici 2031, le volume de marchandises transportées devrait être 12 fois plus élevé** qu'en 2021.

Débutées en 2022, **les études de faisabilité technique, économique et environnementale ont été publiées le 23 mars dernier**. Elles ont été réalisées dans le cadre d'une **coopération technique entre le Secrétariat spécial du Programme de Partenariats d'Investissement (PPI), l'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANTT), la Corporation Andine de Développement (CAF), un consortium de consultants et le ministère des Transports**. (Article [ici](#))



Eau, Assainissement, Déchets

5,6 Mds BRL (1 Md EUR) seront consacrés à la dépollution du fleuve Tietê

Dans le cadre du **projet Integra Tietê**, co-financé par la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'entreprise publique d'eau et d'assainissement de l'Etat de São Paulo (SABESP), est prévu un **investissement de 5,6 Mds BRL (1 Md EUR) pour la dépollution du fleuve Tietê (Etat de São Paulo)**. Le projet prévoit notamment le **nettoyage du fleuve et de ses principaux affluents**, l'installation de canalisations et de **réseaux de collecte des eaux usées** ainsi que de **stations d'épuration**, et la mise

en place d'un **contrôle de la qualité de l'eau à l'entrée et à la sortie des 39 municipalités** de la région métropolitaine. En particulier, **l'extension du réseau d'assainissement et la gestion des déchets devraient concentrer 3,9 Mds BRL (705 M EUR) d'ici 2026**. Selon la Secrétaire aux Infrastructures, à l'Environnement et à la Logistique de l'Etat de São Paulo, Mme Natália Resende, ces actions seront notamment menées **via des partenariats public-privé (PPP)**, sur 25 ou 30 ans. L'objectif est de structurer un **modèle de gouvernance du fleuve qui inclut l'initiative privée et la société civile**. (Article [ici](#))

&+ Et Aussi

L'ancienne présidente Dilma Rousseff prend la tête de la « banque des BRICS »

Le 29 mars, l'ancienne présidente du Brésil, Mme Dilma Rousseff (Parti des Travailleurs), a été investie présidente de la **New Development Bank (NDB)** -ou « **banque des BRICS** » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), dont le siège se situe à Shanghai. Candidate désignée par le président Lula et élue par le conseil d'administration de la banque de développement, **Dilma Rousseff remplace le**

brésilien Marcos Troyjo -nommé en 2020- et conservera son mandat jusqu'en juillet 2025. Fondée en 2014, la NDB investit dans des **projets d'infrastructures et de développement durable (énergie, transport, eau et assainissement, environnement, social, numérique) au sein des pays émergents** et s'articule, pour la période 2022-2026, autour d'une stratégie intitulée « accroître le financement du développement pour un avenir durable ». (Articles [ici](#) et [ici](#))



Amazonie & Biomes brésiliens

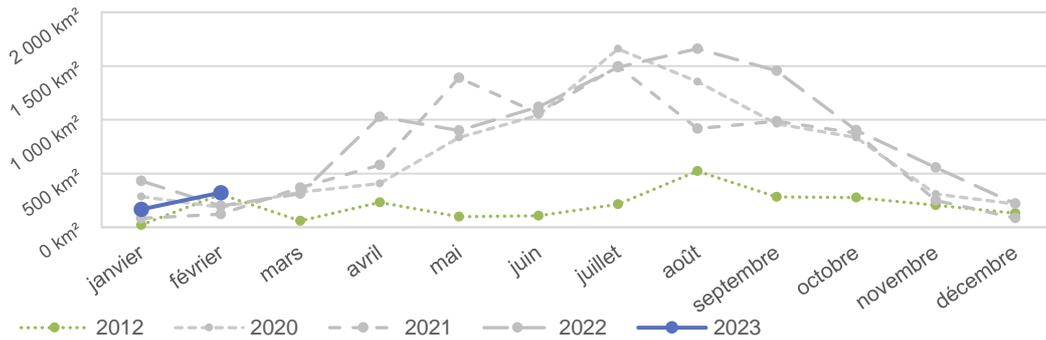
La déforestation, au cœur de l'augmentation des émissions de GES du Brésil sur la dernière décennie

L'Observatoire du climat vient de publier une étude faisant état de l'évolution des émissions et absorptions de gaz à effet de serre (GES) du pays. Selon l'observatoire, **les émissions brutes de GES du Brésil auraient augmenté de 40,7% en dix ans, passant de 1,7 Md de tonnes en 2010 à 2,4 Mds de tonnes en 2021.** Les émissions nettes, obtenues en soustrayant les quantités de GES absorbées par les forêts, auraient augmenté de 56%. En effet, la **déforestation représentait 49% des émissions totales en 2021.** Les émissions brutes associées au

changement d'usage des terres, poste lié à 90% à la déforestation, avaient atteint 1,19 Md de tonnes de CO₂eq., soit une augmentation de 83% par rapport à 2010.

Selon le réseau collaboratif MapBiomias, **l'industrie agroalimentaire est la principale source de déforestation illégale au Brésil.** Entre 2020 et 2021, la couverture végétale aurait diminué de 20% sur l'ensemble des biomes du pays et cette réduction serait liée à hauteur de 97% au développement des activités agricoles principalement en Amazonie (59% des zones déforestées durant la période), suivi par le Cerrado (30%) et le Caatinga (7%). Ces activités sont largement illégales, moins de 1% de la zone déboisée respectant les exigences légales. (Articles [ici](#) et [ici](#))

Evolution des alertes à la déforestation en **Amazonie légale** émises par l'Institut National de Recherches Spatiales



Période du
1^{er} janvier au 24 mars

710 km²
en 2023

- 21%
Par rapport à 2022

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Sébastien ANDRIEUX,

Chef du Service Économique Régional de Brasília

Rédacteurs :

Mathieu RIVALLAIN, Clémence PIERRE,

François-Xavier FLAMAND, Irène MOREAU

Pour s'abonner :

mathieu.rivallain@dgtresor.gouv.fr

clemence.pierre@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo :

©marchello74